

SELARL MMJ

MANDATAIRES JUDICIAIRES A LA SAUVEGARDE AU REDRESSEMENT ET A LA LIQUIDATION DES ENTREPRISES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 114000 Euros

Pontoise, le

N/Réf LJI/ SCI NUNES ET FILS/ 99469
AM/SMA

Madame, Monsieur,

Par jugement en date du 22 septembre 2020, le Tribunal Judiciaire de PONTOISE a ouvert la procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SCI NUNES ET FILS, Société civile au capital de 2 000.00 Euros, 5 Ter allée des chaumières - 95390 SAINT-PRIX.

Ce même jugement a nommé la SELARL MMJ prise en la personne de Maître Yannick MANDIN comme Liquidateur.

La SCI NUNES ET FILS est propriétaire d'un ensemble immobilier sis 18 avenue Lénine à Pierrefitte sur Seine 93380.

J'ai été avisé de votre intérêt quant à la reprise de cet ensemble immobilier.

Dans cette perspective et en raison de la pluralité des candidats repreneurs, je vous confirme que Monsieur Gérard MOREL a fixé le dépôt des offres de reprise sous pli fermé **le 21 avril 2022 à 14h00** en son Cabinet au Tribunal Judiciaire de PONTOISE sis à :

PONTOISE (95300), 3 rue Victor Hugo –
Cité Judiciaire – salle 6 RDC

J'attire votre particulière attention sur le fait que cette offre doit être écrite et comprendre les indications ci-après :

- 1-les nom et qualité du repreneur,
- 2-le périmètre de l'offre de reprise incriminé,
- 3-le prix de cession et ses modalités du ou des règlements.
- 4-du prix offert, des modalités de règlement, de la qualité des apporteurs de capitaux et, le cas échéant, de leurs garants. Si l'offre propose un recours à l'emprunt, elle doit préciser les conditions en particulier de durée,

23 rue Victor Hugo- 95300 PONTOISE

Accueil étude 01 30 73 44 55 Département salarial : 01 30 73 44 34 Fax : 01 30 38 48 20
[EMail : pontoise@mmj.work](mailto:pontoise@mmj.work) Site : www.mandin-mj.com

RCS PONTOISE 841 400 468 - SIRET 841 400 468 00010 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR01841400468 - NAF 6910Z

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LES REGLEMENTS PAR CHEQUES SONT ACCEPTEES

SELARL MMJ

MANDATAIRES JUDICIAIRES A LA SAUVEGARDE AU REDRESSEMENT ET A LA LIQUIDATION DES ENTREPRISES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 114000 Euros

5-date de réalisation de la cession,

6-des garanties souscrites en vue d'assurer l'exécution de l'offre (chèque de banque ou caution bancaire)

Je vous informe du dispositif de l'article R 642-1 du code de commerce, lequel prévoit que l'auteur de l'offre de reprise atteste qu'il ne tombe pas sous le coup des incapacités ainsi prévues au premier alinéa de l'article L 642-3 du code de commerce savoir :

« que ni le débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés, jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants au du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personnes interposées, à présenter une offre ».

Pour le cas où il s'agit d'une personne morale, il vous appartiendra de communiquer les statuts de la société repreneuse.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile savoir nécessaire pour la formalisation de votre proposition au 01.34.22.13.40 ou par e-mail pontoise@mmj.work

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Maître Yannick MANDIN

23 rue Victor Hugo- 95300 PONTOISE

Accueil étude 01 30 73 44 55 Département salarial : 01 30 73 44 34 Fax : 01 30 38 48 20

E-Mail : pontoise@mmj.work Site : www.mandin-mj.com

RCS PONTOISE 841 400 468 - SIRET 841 400 468 0010 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR01841400468 - NAF 6910Z

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE, LES REGLEMENTS PAR CHEQUES SONT ACCEPTES